



ARBITRES DEPARTEMENTAL 1

2022/2023

NOM Prénom	AFFECTATION 2023/2024
ROJO Maxime	D1
BURGUBURU Jean-Claude	D1
CASUSO MUJICA Pierre	D1
DIAS GUINET Adrien	D1
DA COSTA Clément	D1
BURGUBURU Patrick	D1
FRASCA Jérôme	D1
MUR Christophe	D1
COUBLUC Jérémy	D1

Les arbitres apparaissent dans l'ordre du classement 2022-2023

Les affectations 2023-2024 seront effectives sous réserve de la réussite des tests physiques.

La CDA se réserve le droit de modifier les affectations 2023-2024 en cas d'évolution des effectifs dont elle n'aurait pas eu connaissance à la date de parution des présents.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport



ARBITRES DEPARTEMENTAL 2 2022/2023

NOM Prénom	AFFECTATION 2023/2024
BERTHET Fabrice	D1
CHARLET Jérémy	D1
CLAVERIE Louis	D1
BEZECOURT Gaëtan	D2
AUZOLAT Jonathan	D2
FERREIRA SOARES Anthony	D2
SOHN Thomas	D2
TOUZIS Sylvain	D2
FLORES Lucas	D3
BEN YOUSSEF Jewed Mehdi	D3

Les arbitres apparaissent dans l'ordre du classement 2022-2023

Les affectations 2023-2024 seront effectives sous réserve de la réussite des tests physiques.

La CDA se réserve le droit de modifier les affectations 2023-2024 en cas d'évolution des effectifs dont elle n'aurait pas eu connaissance à la date de parution des présents.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport



ARBITRES DEPARTEMENTAL 3 – Groupe A 2022/2023

NOM Prénom	AFFECTATION 2023/2024
NAVARRO Raphaël	D3
DE LA NOE Thibaud	D2
LASSERRE Amaury	D2
MARCOS DELEITO Alejandro	D3
GONCALVES Jonathan	D3
SAMIR Radouane	D3
ALI Saïd Ahamed	D3
FOURCADE Kévin	D3

Les arbitres apparaissent dans l'ordre du classement 2022-2023

Les affectations 2023-2024 seront effectives sous réserve de la réussite des tests physiques.

La CDA se réserve le droit de modifier les affectations 2023-2024 en cas d'évolution des effectifs dont elle n'aurait pas eu connaissance à la date de parution des présents.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport



ARBITRES DEPARTEMENTAL 3 – Groupe B 2022/2023

NOM Prénom	AFFECTATION 2023/2024
COSTA REBELO BA Carlos	D2
VALDES Enzo	D2
GAUTTIE Morgan	D3
HAMADI Kamel	D3
FAGLIN Laurent	D3
CISSE Ibrahima Ba	D3

Les arbitres apparaissent dans l'ordre du classement 2022-2023

Les affectations 2023-2024 seront effectives sous réserve de la réussite des tests physiques.

La CDA se réserve le droit de modifier les affectations 2023-2024 en cas d'évolution des effectifs dont elle n'aurait pas eu connaissance à la date de parution des présents.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport



ARBITRES DEPARTEMENTAL 3 – Groupe C 2022/2023

NOM Prénom	AFFECTATION 2023/2024
VIALA Théophile	D2
OUASSIF Abdel Ilah	D2
JUSOT Aurélien	D3
FOURMOND Grégory	D3
GROSBOIS Thomas	D3
LASSALLE Thierry	D3
MOUSSA Soibaha	D3
BA Mamoudou	D3

Les arbitres apparaissent dans l'ordre du classement 2022-2023

Les affectations 2023-2024 seront effectives sous réserve de la réussite des tests physiques.

La CDA se réserve le droit de modifier les affectations 2023-2024 en cas d'évolution des effectifs dont elle n'aurait pas eu connaissance à la date de parution des présents.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport